

849

NOTE TECHNIQUE

PROJET SEN.85.002/FAIB(Fonds d'Aide Aux
Initiatives de Base)

PREAMBULE

Le Fonds National d'Aide Aux Initiatives de Base est un financement que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis en place pour appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa politique de coordination de l'action des ONG.

Le but du projet est la promotion des initiatives de base en vue d'une participation effective des collectivités de base au processus de développement national.

Le Projet est actuellement placé sous la responsabilité du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Le FAIB est piloté par un Comité de gestion présidé par le Directeur National du Projet et composé des représentants des Ministères de l'Economie, des Finances et du Plan, de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, du PNUD et du CONGAD (Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement).

Le FAIB dispose également d'un Secrétariat Exécutif qui prépare et exécute les décisions du Comité de gestion et contrôle l'utilisation des fonds.

I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTEINTS

1°) Premier objectif immédiat

Renforcer la Coopération entre le Gouvernement et les ONG dans le domaine de la promotion des initiatives de base.

Résultats

- Mise en place d'un système informatique
- Création d'une banque de données sur les ONG agréées au Sénégal et sur les projets menés par ces ONG à travers le territoire ayant permis l'édition :

- . d'une part ,d'un premier répertoire d'identification des ONG (82 ONG répertoriés à l'époque, en 1988) en cours de réactualisation actuellement et dont la nouvelle version devrait comprendre 181 ONG agréées.
- . d'autre part, de 5 répertoires sur les projets menés par ces ONG dans le pays : ces répertoires couvrent 7 des 10 régions du Sénégal notamment Dakar, Saint -Louis, Thiès, Kaolack, Diourbel , Louga et Fatik et fournissent des informations sur 126 projets. 98 autres projets ont été saisis, qui compléteront les répertoires sus-mentionnés.

Ainsi n une banque de données opérationnelle est disponible à tout moment, pour tout utilisateur ayant besoin de renseignements sur les ONG et l'impact de leurs activités (par région, domaine d'activités et selon le volume des investissements consentis mais qui a un besoin urgent d'être réactualisée pour mieux tenir compte des réalisations effectives des ONG dans le pays.

2°) Deuxième objectif immédiat

Mettre en place un "Fonds National d'Aide aux Initiatives de Base" (FAIB) et sa structure opérationnelle.

Résultats

- Mise en place d'un Comité de gestion comprenant le PNUD le CONGAD et le Gouvernement (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille).
- Mise en place du Secrétariat Exécutif
- Elaboration des statuts et des requêtes -types (note technique sur le FAIB, critères d'éligibilité des ONG, des organisations villageoises au Fonds) ainsi que des contrats -types entre les ONG et le Comité de gestion.

Tous ces instruments de travail sont régulièrement réactualisés

3°) Troisième objectif immédiat

Contribuer au lancement et au suivi de micro -projets de développement s'adressant aux communautés de base.

Résultats

17 micro -projets de développement ont été financés en cours d'exécution : ces projets touchent l'ensemble du territoire.

II. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DES TACHES

1. Au niveau de la banque de données

- liées à la collecte de données auprès des ONG (Changement d'adresse non notifiée ou adresse erronée entraînant une impossibilité de joindre les ONG en question,

informations fournies inexactes ou inadéquates dont les vérifications et corrections occasionnent une perte de temps préjudiciable à leur saisie, insuffisance des données disponibles ;

- liées à la forte demande dont le système informatique est l'objet et à laquelle il ne peut pas toujours répondre favorablement car la plupart des données sont caduques.

2. Au niveau des micro -projets

La difficulté fondamentale à ce stade est l'insuffisance du financement qui se manifeste à plusieurs niveaux :

- Le plafond de financement alloué à chaque micro - projet (3.000.000 F.CFA) ne permet pas de mener une activité rentable pour la taille habituelle des organisations villageoises c'est - à dire comprenant plus de dix (10) personnes;

- L'enveloppe financière globale réservée au financement des micro - projets ne satisfait pas la demande des ONG ni celle des populations;

✶ - L'appui institutionnel des ONG ne leur permet pas d'effectuer le suivi nécessaire pour assurer la relève par les groupes bénéficiaires ;

- Le suivi des micro - projets au niveau national n'est pas régulier.

III. PERSPECTIVES

- Edition de la nouvelle version du répertoire d'identification des ONG agréées au Sénégal, d'ici le mois d'octobre 1991, au moyen d'enquêtes menées auprès des ONG pendant les mois de juillet et Août 1991.

- Edition des répertoires relatifs aux projets menés par ces ONG à travers tout le territoire, d'ici la fin de l'année, au moyen d'enquêtes menées dans toutes les régions du Sénégal, afin d'obtenir non seulement un plus grand nombre de projets, mais également de réactualiser les données relatives aux 241 projets dont dispose le système informatique.

- Visites de suivi de l'ensemble des projets sur le terrain (actions permanentes à mener par le système informatique et la division des ONG).

- Rehaussement du plafond de financement alloué à chaque micro - projet.

- Recherche de financement supplémentaire pour satisfaire les attentes des ONG et de populations.

- Association accrue des services techniques locaux au suivi des micro - projets, en leur assurant les moyens d'effectuer ce travail;

- Amélioration de la supervision au niveau national

CONCLUSIONS

Au -delà des objectifs physiques prévus (mise en place d'une banque de données et financement de micro - projets), le projet a permis une meilleure collaboration entre le Gouvernement, le PNUD, et les ONG et à même servi de modèle pour la mise sur pied de projets tels que le "Réseau Afréca 2.000".

Il a suscité un grand engouement auprès des populations de base et des ONG, d'où un nombre croissant de requêtes adressées au projet (à l'heure actuelle, 60 requêtes ont été soumises pour financement au FAIB mais l'enveloppe dont dispose le FAIB ne permet pas de satisfaire la totalité de la demande).